Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 056-215601493-20260521-DEC2026_05-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de Vannes
Canton de Muzillac
Commune de NOYAL-MUZILLAC

DÉCISION N° 2026-05 DU 21 MAI 2026

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MÉDIATHÈQUE

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du conseil municipal du 21 mars 2026 portant délégation au maire pour prendre des décisions dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la consultation relative au marché de travaux de construction de la médiathèque alloti en onze lots :
Lot 1 Gros œuvre-VRD, Lot 2 Menuiserie extérieure-Serrurerie, Lot 3 Cloisons sèches, Lot 4 Menuiserie intérieure bois, Lot 5 Revêtement de sols, Lot 6 Peinture, Lot 7 Agencement, Lot 8 Aménagements extérieurs, Lot 9 Sanitaires publics, Lot 10 Chauffage-Plomberie-Ventilation et Lot 11 Électricité courants forts et faibles ;

Vu les notifications d'attributions des marchés en date du 25 mars 2026 ;

Vu les négociations effectuées sur certains lots après analyse des offres ;

DÉCIDE

Travaux de construction de la médiathèque

Article 1 : Le marché de travaux de construction de la médiathèque, alloti en onze lots, est attribué de la manière suivante :

- Lot 1 attribué à la société SARL GUIHARD CONSTRUCTION, ZA des Métairies, 56130 NIVILLAC
- Lot 2 attribué à la société MIROITERIE 35, ZA des Portes de Ker-Lann, 35170 BRUZ
- Lot 3 attribué à la société PIKARD, ZA de Penn Er Pont, 1 Impasse de Lesnerac, 56400 PLOEMEL
- Lot 4 attribué à la société SCOP MENUISERIE THETIOT, PA du Val d'Oust, 56460 LA CHAPELLE CARO
- Lot 5 attribué à la société SARL LE BEL ET ASSOCIÉS, 3 Avenue du Cdt Ameil, 56140 MALESTROIT
- Lot 6 attribué à la société GOLFE PEINTURE, 4 rue du Général Baron Fabre, ZI du Prat, 56000 VANNES
- Lot 7 attribué à la société SARL MENUISERIE JOEL RENAUD, ZA des Rosais, 2 rue des Marais, 35550 SIXT- SUR-AFF
- Lot 8 attribué à la société ATLANTIC PAYSAGES, Chemin de Kerbois, BP 50124, 56401 AURAY Cedex
- Lot 9 attribué à la société MOBILIER URBAIN BEAUJOLAIS, 967 Chemin des Grands Moulins, 69400 GLEIZE
- Lot 10 attribué à la société DC ÉNERGIE, 8 rue des Artisans, PA de Questanette, 56190 MUZILLAC
- Lot 11 attribué à la société DC ÉNERGIE, 8 rue des Artisans, PA de Questanette, 56190 MUZILLAC.

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 056-215601493-20260521-DEC2026_05-DE

Article 2 : Le montant de chacun des 11 lots attribués est détaillé comme suit :

- Lot 1 : 23 675,05 € HT
- Lot 2 : 176 553,14 € HT
- Lot 3 : 106 186,21 € HT
- Lot 4 : 51 333,76 € HT
- Lot 5 : 85 149,69 € HT
- Lot 6 : 22 350,00 € HT
- Lot 7 : 26 202,57 € HT
- Lot 8 : 18 431,70 € HT
- Lot 9 : 30 700,00 € HT
- Lot 10 : 97 275,15 € HT
- Lot 11 : 79 029,75 € HT.

Montant total du marché : 716 887,02 € HT

Le Maire,
Patrick BEILLON



